

BUREAU EXÉCUTIF du 14 AVRIL 2023

EN VISIOCONFÉRENCE

Présents : Elisabeth LAGIER – Sandrine VALETTE – Chantal DUPRAT - Andre OLIVE - Marc CONGRAS - Pierre OLIVE - Marc DELAY - Eric ALBERT – Alain CABANIOLS – Didier DONNETTE – Yves-Bernard GOUYEN – Patrick SARRAT – Yves BELLANGER – Gérard LATERRASSE

Excusés : Patricia ALT – Janine COURTADE – Bénédicte ROZE

Remarque :

En raison du nombre élevé de départements en compétition sur le week-end du 15/16 avril 2023, le bureau exécutif a été mis en visioconférence et avancé au vendredi soir.

❖ ETAT A DATE DE NOS LICENCIES :

Etat des licenciés de la Ligue, de date à date, et en comparaison avec le niveau de licenciés de l'année dernière.

ETAT DES LICENCIES (PAR LIGUE)					Prévisionnel			
		13/04/2022	31/08/2022	13/04/2023	31/08/2023			
		A	B	C		CIB %	CIA %	
1	42 BRE	18 105	18 347	18 483	18 730	100,74%	102,09%	
2	48 NOR	15 553	15 885	16 017	16 359	100,83%	102,98%	
3	46 H-F	25 116	25 580	25 630	26 103	100,20%	102,05%	
4	41 BFC	10 332	10 537	10 514	10 723	99,78%	101,76%	
5	45 G-E	23 157	23 527	23 503	23 879	99,90%	101,49%	
6	52 PCA	21 118	21 526	21 464	21 879	99,71%	101,64%	
7	40 ARA	31 605	32 025	32 127	32 554	100,32%	101,65%	
8	47 I-F	50 741	51 715	51 385	52 371	99,36%	101,27%	
9	51 P-L	25 062	25 241	25 311	25 492	100,28%	100,99%	
10	49 N-A	27 511	27 974	27 534	27 997	98,43%	100,08%	
11	43 CEN	11 857	12 040	11 726	11 907	97,39%	98,90%	
12	50 OCC	24 438	24 757	23 730	24 040	95,85%	97,10%	
1	61 W-F	12	17	105	149	617,65%	875,00%	
2	56 MAR	1 816	1 947	2 650	2 841	136,11%	145,93%	
3	54 GLA	2 039	2 191	2 683	2 883	122,46%	131,58%	
4	53 C-T	55	57	83	86	145,61%	150,91%	
5	58 N-C	693	876	857	1 083	97,83%	123,67%	
6	55 GUY	654	670	816	836	121,79%	124,77%	
7	60 REU	4 619	4 836	5 340	5 591	110,42%	115,61%	
8	59 P-F	834	859	904	931	105,24%	108,39%	
9	44 COR	1 388	1 446	1 392	1 450	96,27%	100,29%	
10	57 MAY	410	439	365	391	83,14%	89,02%	
	TOTALX	297 115	302 492	302 619	308 096	100,04%	101,85%	

Nous pouvons constater que nous n'arrivons pas à renouveler notre potentiel licences de l'année passée, alors que sur pratiquement toutes les autres ligues de France, le renouvellement est fait.



NOS PARTENAIRES

Il nous faut espérer que le retour des installations sur la région (travaux divers achevés) viendra améliorer notre niveau de reprise de licences.

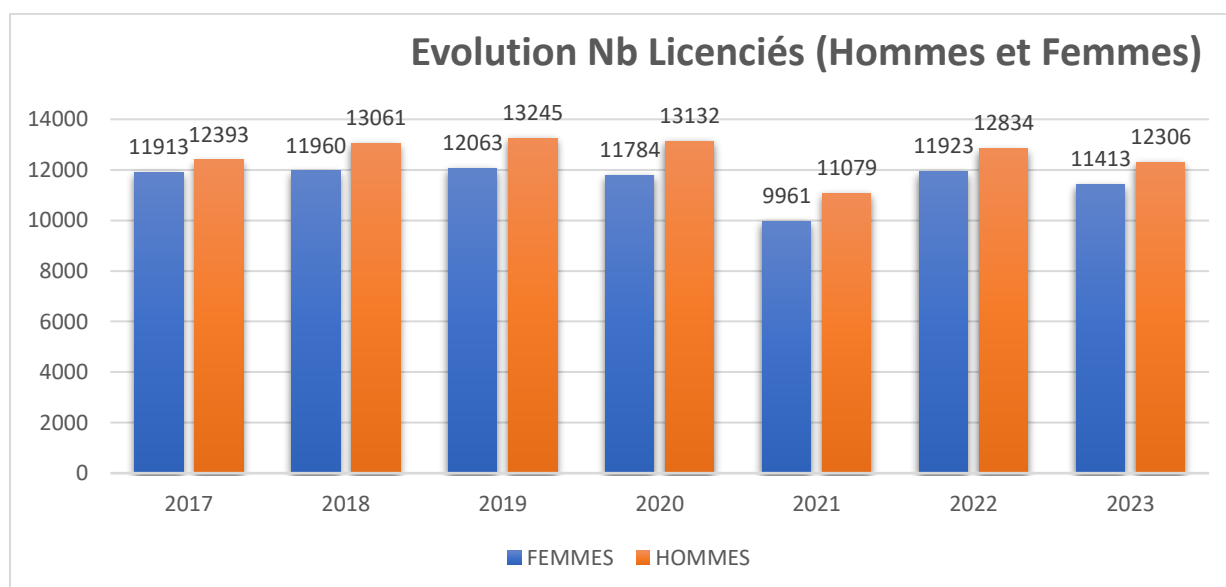
EVOLUTION PAR DÉPARTEMENT :

Le département du Lot connaît encore une belle évolution, car il est à un taux de 124% de renouvellement. Le développement constaté l'année dernière se poursuit. La Haute-Garonne et l'Hérault ont un taux supérieur aux années avant COVID.

	2020	2021		2022		2023		
009 CD ATHLE ARIEGE	250	184	73,60%	316	171,74%	310	98,10%	124,00%
011 CD ATHLE AUDE	1 515	1 265	83,50%	1 345	106,32%	1 321	98,22%	87,19%
012 CD ATHLE AVEYRON	1 143	819	71,65%	941	114,90%	936	99,47%	81,89%
030 CD ATHLE GARD *	3 909	3 103	79,38%	3 459	111,47%	3 234	93,50%	82,73%
031 CD ATHLE HAUTE-GARONNE	5 360	5 052	94,25%	5 919	117,16%	5 747	97,09%	107,22%
032 CD ATHLE GERS	656	561	85,52%	657	117,11%	605	92,09%	92,23%
034 CD ATHLE HERAULT	4 258	3 952	92,81%	4 478	113,31%	4 193	93,64%	98,47%
046 CD ATHLE LOT	694	557	80,26%	630	113,11%	757	120,16%	109,08%
048 CD ATHLE LOZERE	563	457	81,17%	635	138,95%	550	86,61%	97,69%
065 CD ATHLE HAUTES PYRENEES	1 569	1 389	88,53%	1 631	117,42%	1 550	95,03%	98,79%
066 CD ATHLE PYRENEES ORIENTALES	1 499	1 170	78,05%	1 364	116,58%	1 343	98,46%	89,59%
081 CD ATHLE TARN	2 568	2 251	87,66%	2 549	113,24%	2 426	95,17%	94,47%
082 CD ATHLE TARN-ET-GARONNE	932	804	86,27%	833	103,61%	726	87,15%	77,90%
	24 916	21 564	83,28%	24 757	119,61%	23 698	96,51%	95,11%

030 CD ATHLE GARD *	3 909	3 103	79,38%	
AS VILLENEUVE les AVIGNON	24 916	21 875	83,28%	87,79%

EVOLUTION DES LICENCIES HOMMES ET FEMMES AU COURS DES ANNEES :



EVOLUTION STATISTIQUE PAR CATEGORIE :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
BABY	321	371	449	569	558	542	688	642
EVEIL ATHLETIQUE	2972	2879	3134	3022	2957	2911	3447	3083
POUSSIN	2664	2845	2801	2814	2730	2540	3261	2576
BENJAMIN	1929	1972	2092	1942	1857	1838	2152	1956
MINIME	1944	1923	1888	1935	1754	1538	1738	1815
CADET	1416	1420	1471	1390	1226	1033	1171	1215
JUNIOR	804	808	855	836	784	603	685	647
ESPOIR	568	574	559	579	550	466	541	585
SENIOR	2917	2961	3051	3037	1868	1263	1686	1798
MASTER	8214	8553	8721	9184	10632	8306	9388	9402
							24757	23719

❖ TRAVAUX DE LA LIGUE :

➤ DOSSIERS ANS :

Les dossiers ont été déposés : 11 des 13 départements (CDA 12 et CDA 46 n'ont pas fait de dossier) et 35 clubs ont présenté une demande . Parmi ces clubs, 4 ne pourront pas être honorés, en raison de la condition de labellisation (avoir au moins un dirigeant diplômé dans la structure).

Le nombre de dépôt de dossiers est en progression importante par rapport aux années précédentes.

La LAO possède 4 SEMAINES pour traiter tous ces dossiers. L'attribution des subventions seront certainement diminuées pour chaque entité, car l'enveloppe globalement attribuée à l'athlétisme est elle-même diminuée de 10% par rapport à l'année précédente.

Après l'examen des dossiers par les ligues, il y aura ensuite validation par la FFA et en dernier lieu par l'ANS.

Les attributions pour chaque entité devraient être connues vers la fin du mois de juillet. (Source Marcel FERRARI).

➤ DOSSIERS PST (Projet Sportifs Territoriaux)

En parallèle, il existe des dossiers relatifs aux emplois dans les clubs, comités et Ligue.
Ces dossiers concernent entre autres, des contrats de développement, de performances.

➤ Livret règlements LAO :

L'option de mettre en ligne le livret a été choisie, même s'il demeure encore certains horaires à ajouter ou encore les modalités de qualifications sur certains championnats FFA.

Il est important que les comités et clubs puissent avoir les informations déjà disponibles, notamment sur les dates des différents championnats.

Dans un souci d'alléger le livret, seules les dates des événements régionaux et nationaux figurent sur le calendrier déroulant.

Si des erreurs sont constatées, ne pas hésiter à faire remonter les bonnes informations à Elise SIMON-LABRIC via le mail : elise.simon-labric@athle-occitanie.fr

➤ AG DE LA FFA et déplacement jusqu'à Marignane :

Le Directeur de la Ligue s'est chargé de recenser les délégués LAO disponibles pour cette Assemblée Générale, en complétant la liste par des suppléants.

IL s'est chargé de communiquer également à la FFA les ateliers choisis par chacun pour le travail en table ronde du vendredi matin.

Les modalités de logement ont été mises en place, notamment pour respecter le programme proposé lors de cet AG :

- Travaux du Vendredi 28 avril 2023

10h30 – 12h00	Secrétaires généraux Ligues	Trésoriers généraux Ligues
12h00	Déjeuner	
13h30 – 15h30	Atelier 1 Réforme des compétitions / calendrier	Atelier 2 Mixité
15h30	Pause	
16h00 – 18h00	Atelier 3 Paris 2024	Atelier 4 Plan d'investissement

Premier groupe sur place le jeudi soir :

Le Président de la LAO } 1 véhicule au
Le Directeur de la Ligue } départ de Toulouse

Le Trésorier de la Ligue : 1 véhicule au départ de Rodez

La secrétaire Générale de la ligue + 1 Elu de club (suppléant) : 1 véhicule au départ de Castelsarrasin

Deuxième groupe : Départ le vendredi matin

Marc CONGRAS et Yves Bellanger se déplacent avec leur véhicule

Location de mini-bus + 1 véhicule pour le reste du contingent

LISTE DES PERSONNES FAISANT PARTIE DE LA DELEGATION À MARIGNANE :

En vert : les délégués des clubs, en bleu : secrétaire générale, en parme les personnes accompagnantes, en blanc les délégués sur liste complémentaires.

ALBERT	Eric
ALT	Patricia
BELLANGER	Yves
CABANIOLS	Alain
CONGRAS	Marc
COURTADE	Janine
DE OLIVEIRA	José
HURTES	Robert
ITRAC	Justine
LAGIER	Christophe
LATERRASSE	Denise
LATERRASSE	Gérard
OLIVE	André
OLIVE	Pierre
TRAUCHESSEC	Cathy
VALETTE	Sandrine
DUPRAT	Chantal
OLIVE	Monique
CABANIOLS	Martine

DUBEC	Daniel
GAMEL	Maurice
BRUYERE	Sophie
DUPRAT	Thierry
MARGHERITORA	Alain
CHAUVAT	Hélène
SPECQ	Julien
OLLIVIER	Joël
CURIACE	Fabienne
VERDEJO	André-Yves
DELAY	Marc
GANGLOFF	Rosario
AGUADO	Jean-François
ITSWEIRE	Bertrand
KNOBLOCH	Christophe
DELABRE	Grégory

Toutes les chambres nécessaires à la délégation ont bien été réservées.

➤ **AG DE LA LAO à CASTELNAUDARY :**

(en attendant la sortie du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Complet)

- Très bon accueil dans les locaux de la SOCAMIL
- Absence du délégué de la Fédération qui avait pris soin d'envoyer au Président de la LAO un diaporama contenant l'essentiel de son allocution.
- Présentation en séance lors de l'AG de tout le personnel, et du futur CTS en la personne de Tidiane CORREA
- Votes en séances et approuvés :
 - Procès-verbal de l'AG 2021 du 26/03/2022
 - Bilan des comptes de l'exercice clos 2022
 - Statu quo sur les cotisations régionales des clubs pour la saison 2023/2024
 - Budget prévisionnel 2023
 - Election complémentaire des membres pour le Comité Directeur (Election de Séverine PUREN (Ecla Albi) et Sébastien DECOMBE (Athlé 632))

Lors de cette AG les votes par boîtiers électroniques ont été reconduits (gain de temps, facilité pour les votants de s'exprimer).

Les pénalités de l'AG pour les clubs absents ont été calculées et représentent un montant de 5 614€. Ces dernières ont été proratisées pour équivaloir au total de 2 400€, coût engendré par le système de vote avec les zapettes.

56 clubs n'étaient pas présents ou représentés lors de cette AG.

❖ COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR FFA DU 31/03/2023 et INCIDENCE SUR LA LAO :

Suite à la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France décliné en trois volets :

- La pratique sportive pour le plus grand nombre
- **La gouvernances des fédérations sportives**
- Le modèle économique français,

la FFA a donc réfléchi et présenté les propositions qu'elle compte mettre en place afin de décliner :

- La parité progressive intégrale dans les instances dirigeantes et en renforçant les obligations de transparence (extension de l'obligation de déclarations patrimoniale et d'intérêt...)
- L'obligation au sein des formations aux métiers du sport, d'un enseignement contre les violences sexuelles et les discriminations en tout genre
- L'accompagnement des sportifs de haut niveau (insertion professionnelle)
-

Les principaux impacts règlementaires porteront sur :

✓ Le corps électoral

✓ La parité stricte

✓ L'intégration dans les Instances des représentants des Athlètes de Haut niveau, des Entraîneurs, des Officiels dont il faudra définir les critères

✓ Les conditions d'Assemblée Générale Elective (Liste et Présidence) et aussi :

✓ Les conditions d'exigibilité et la périodicité du certificat médical

✓ l'honorabilité et la déclaration de patrimoine.

Des groupes de travaux spécifiques ont été mis en place sous la coordination de la CNR.

On retiendra quelques propositions, même si tout n'est pas encore abouti :

- Il y aura au moins autant de délégués de clubs qu'il y a de départements dans la ligue, avec au moins 1 délégué par département

- Propositions à revoir :
 - **POUR 2024 :**
 - *Critère pour être tête de liste : **Être licencié durant 2 saisons lors de la dernière mandature**
 - *Critère pour figurer sur les listes : **Être licencié durant 1 an lors de la dernière mandature**

 - **Pour 2028 :**
 - *Critère pour être tête de liste : **Être licencié durant toute la dernière mandature et posséder le diplôme de dirigeant**
 - *Critère pour figurer sur les listes : **Être licencié durant 2 saisons dans la mandature**

Ces mesures ont fait l'objet de discussions, notamment sur l'exigence du diplôme de dirigeant ; sur l'exigence d'avoir été licencié durant 2 saisons.

Ces mesures seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale.

- **Assemblée Générale Ordinaire :**

Révision des structures déconcentrées de la Corse et de Nouvelle-Calédonie :

-Les deux Comités Départementaux de la Corse ne seront plus d'actualité (vote lors de l'AG de Marnagnane) car ils ne fonctionnent pas.

- Peu d'indications sur le cas de la Nouvelle Calédonie (situation à préciser après prise de contact avec les locaux) et vote lors de l'AG du 27 avril.

➤ **Calendrier Electoral :**

- Assemblée Générale Elective : 14 décembre 2024
- Election du bureau : 21 décembre 2024
- Assemblée générale Ligues + Comité Directeur et délégués des ligues à partir de 2025.

Ce calendrier nous demande donc de décaler la date que nous avons fixée lors de notre AG à Castelnaudary. Notre AG 2024 aura lieu le 16 novembre 2024.

➤ **Corps électoral lors de l'Assemblée Générale Elective FFA :**

- Composition du corps électoral : Tous les clubs (clubs référents et clubs associés) affiliés à la FFA 42 jours avant la date de l'AG
- Répartition des voix : Sont déclinés en 7 paliers selon le nombre de licenciés au 31 août 2024
 - *de 1 à 50 licenciés : 1 voix
 - *de 51 à 100 licenciés : 2 voix
 - *de 101 à 150 licenciés : 3 voix
 - *de 151 à 200 licenciés : 4 voix
 - *de 201 à 300 licenciés : 5 voix
 - *de 301 à 400 licenciés : 6 voix
 - *plus de 400 licenciés : 7 voix

Les clubs créés entre le 1^{er} septembre jusqu'à 42 jours avant l'Assemblée Générale auront 1 voix.

➤ **Scrutin de liste :**

- Composition du Comité Directeur : le nombre de personnes est fixé à 32 personnes réparties comme suit : 2 représentants d'athlètes, deux entraîneurs et deux officiels, 26 autres personnes y compris un médecin en position éligible. Pour faire face à toute vacance en cours de mandat, six personnes (trois hommes et trois femmes) seront ajoutées aux listes.

-Bureau fédéral : Le nombre de membres du Bureau Fédéral est fixé à 12, y compris les 2 athlètes. Il est constitué au minimum d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Secrétaire Adjoint, d'un Trésorier Général, d'un Trésorier Adjoint et d'un ou plusieurs membres.

❖ **ACTIVITES DES COMMISSIONS DE LA LAO**

➤ **CRJ LAO : Didier DONNETTE**

*Bilan du Challenge national de cross : remerciement à l'ensemble de l'ETR pour la bonne tenue et les excellents résultats de la ligue lors du challenge national de cross : 1^{ière} place du challenge mixte (victoire des féminines et 2^e place des masculins).

*Proposition d'avoir pour la coupe de France à Albi ce 14 juillet 2023 une meilleure visibilité de nos athlètes et proposition d'offrir à ces jeunes une récompense (carte cadeau, coupe-vent ou veste de pluie aux couleurs de l'Occitanie pour les jeunes et l'encadrement).

L'essentiel du travail a ensuite porté sur

- la réglementation et les qualifications concernant les jeunes
- les championnats LAO jeunes
- les jeunes juges
- le bilan de la présence des jeunes sur la Coupe des Ligues
- Les rencontres EA/PO

Sandrine VALETTE rappelle la décision prise lors du Comité Directeur de décembre 2022, concernant le déplacement à Dreux et Toulon des jeunes juges, pris en charge par le LAO pour 3000 euros, voté à l'unanimité

Il y aura 3 JEUNES JUGES : 3 de CASTRES. L'encadrement sera assuré par Sandrine VALETTE.

Elisabeth LAGIER, Directrice de réunion sur la Coupe de France d'Albi du 14 JUILLET, fait part de son inquiétude pour couvrir les besoins pour la bonne tenue de cette compétition. Beaucoup plus de monde ont répondu pour les championnats Elites que pour cette Coupe de France.

A ce jour, 24 juges adultes se sont inscrits pour cette compétition. Les jeunes juges ont besoin de plus d'adultes pour être encadrés et évalués.

La CRJ a proposé d'ouvrir la compétition du 14 juillet sur Albi à des jeunes juges qui n'auraient pas le niveau fédéral.

➤ CSO LAO

-Nouvelles Nationales :

*DECATHLON FEMININ : Dans le cadre de l'Open à Evry Bondoufle, sera mis en place un Décathlon Féminin (6 françaises et 6 étrangères).

*INTERCLUBS : Il n'y aura plus de dérogation pour les épreuves de marche, même pour sélection en équipes de France. PLUS DE DEROGATION SI LA MARCHE NE SE FAIT PAS SUR LE MEME STADE QUE LES AUTRES EPREUVES.

POST BUREAU EXECUTIF :

1-Un courrier a été envoyé par le Secrétaire Général de la FFA, aux clubs pour revenir sur cette mesure. VOTE en COMITE DIRECTEUR FFA (31 voix sur 6) de prendre comme performance pour les deux tours d'Interclubs, les points réalisés par les marcheurs- marcheuses lors de leur sélection en équipe de France.

2- Circulaire n°18 du 18 avril 2023 :

Les athlètes sélectionnés pour la Coupe d'Europe de marche à PODEBRADY (CZE),(qui se déroulera en même temps que le 2^e tour des Interclubs) verront leur performance réalisée lors du premier tour retenue pour le 2^e tour.

Pour bénéficier de cette mesure, il est demandé aux clubs concernés d'envoyer la demande auprès de la CNM, au plus tard le 13 mai 2023 à l'adresse : cnm@athle.fr

*Sélections au RANKING W.A. pour les France Elites. Pour les autres France, la sélection se fera au bilan et minima.

*OFFICIALISATION de la mise en place du Mile dans les épreuves sur Route.

-Implantations des championnats de France :

*MARSEILLE devrait accueillir les France ESPOIRS.

*Par contre SARAN n'accueillera pas la Coupe de France des Ligues à la Marche, cela devrait être St ETIENNE.

-Implantation régionaux LAO du Calendrier hivernal 2023 – 2024

Propositions par la CSO Régionale :

*Sur PISTE :

Le 23/09	10000m à Saint-Girons
Le 01/10	RELAIS COUPE DES SPECIALITES
Le 08/10	Championnats LAO Interclubs Jeunes
LE 15/10/23	EQUIPE ATHLE DEPARTEMENTALISE (ou groupement de départements)

Un appel à candidature sera lancé pour ces organisations.

Le club de Rodez se porte dès à présent candidat sur la compétition des Relais et Coupe des spécialités.

*Saison CROSS :

12/11/23	RELAIS CROSS LESCURE D ALBIGEOIS
A définir	¼ de finales EST à ALES DATE NON FIXE COURSE ETOILE DE BESSEGE
A définir	¼ de finales OUEST à LOURDES
18/02/24	½ FINALE à CARCASSONNE

Les membres du Bureau Exécutif pensent que les deux ¼ de finales doivent être organisés le même jour.

VOTE 1 : PAR RAPPORT AU CALENDRIER AUTOMNAL/HIVERNAL 2023/2024

➤ Acceptez-vous le calendrier ainsi proposé ?

OUI : 14

NON : 0

ABSTENTION : 0

-Meeting à LABEL REGIONAL :

Les meetings sous Label régional selon le cahier des charges FFA, ont été déposés auprès de la FFA et de la W.A : RODEZ, MONTPELLIER, SESQUIERES (CDA 31), SATUC, UAO 31/ BLAGNAC SC, TARBES, MURET et AUCH

-Un groupe de travail qui a réfléchi pour un nouveau challenge de cross présentera prochainement ses propositions.

➤ **COT REGIONALE :**

- **Jury de base des championnats sur Piste 2023 :**

Date	Lieu	Compétition	Délégué CSD Directeur Réunion	Juge Arbitre Courses	Juge Arbitre Concours	Chrono Electrique	Chef Starter	Logica	Protocole
D 16/04	Blagnac	LAO Marche	Chantal Duprat Annick Fougeret	Chantal Duprat	X	Thierry Duprat Eric Albert (puces)	Pascal Tallet	Dominique Tallet	Alexis Jordana
D 07/05	Tournefeuille	1 ^{er} tour Interclubs	? Yves Bellanger	Alain Margheritora	Michel Wimart	Thierry Duprat	Pascal Tallet	Chantal Duprat	X
	Castres		Elisabeth Lagier Sandrine Valette	Christophe Lagier	J-François Martin	Michel Dudignat Laurent Lacomme	J-Louis Reynes	Alain Cabaniols	X
	Muret		? Janine Courtade	Marc Donnadiou	Marc Donnadiou	J-Bernard Ducourneau	J-Pierre PEREZ	Dominique Tallet	X
	Nîmes		Didier Donnette J-Alain Autuori	Didier Donnette	Bénédicte Roze J-Luc Martin	Eric Rosso	Jacques Ardoain	Jean-Alain Autuori	X
	Perpignan		Pierre Olive Patrick Sarrat	Pierre Olive	Pierre Olive	Patrick Sarrat	Gérard Laterrasse	Alain Nieto	X
S 14/05	Carmaux	Equip'Athlé	? Sandrine Valette	Robert Hurtes	J-François Martin	Eric Albert	Alain Cabaniols	Claire Bruin-Gautier	X
	Nîmes		Didier Donnette J-Alain Autuori	Didier Donnette	Bénédicte Roze J-Luc Martin	André Rostoucher	Jacques Ardoain	Jean-Alain Autuori	X
	Tarbes		Chantal Duprat Chantal Duprat	Michel Wimart	J-Pierre Dorgans	Thierry DUPRAT J-B Ducourneau	Gabriel Leroy	Chantal Duprat	X

	Perpignan		Pierre Olive Patrick Sarrat	Pierre Olive	Patrick Sarrat	Michel Dudignat	Gérard Laterrasse	Alain Nieto	X
D 21/05	Muret	Finale Interclubs	José De Oliveira Janine Courtade	Didier Donnette	Daniel Dubec	Adrien Leroux	J-Pierre Perez	Dominique Tallet	?
	Rodez		? Alain Cabaniols	Alain Margheritora	J-François Martin	Laurent Lacomme	J-Louis Reynes	Alain Cabaniols	Martine Cabaniols
	Perpignan		Pierre Olive Chantal Duprat	Thierry Duprat	Patrick Sarrat	André Rostoucher J-B Ducourneau	Gérard Laterrasse	Alain Nieto	Denise Laterrasse
D 28/05	Rodez	Finale Equip'Athlé	? Alain Cabaniols	Robert Hurtes	J-François Martin	Laurent Lacomme	J-Louis Reynes	Alain Cabaniols	Martine Cabaniols
3-4/06	Carmaux	LAO EC	Pierre Olive Sandrine Valette	Masculin : Marc Donnadiou	Feminin : Daniel Dubec	S : Laurent Lacomme D : Michel Dudignat	Alain Cabaniols	Lydia Chanardie	Martine Cabaniols
S 17/06	Perpignan	LAO ES + meeting CA JU	Pierre Olive Patrick Sarrat	Pierre Olive	Patrick Sarrat	Michel Dudignat	Gérard Laterrasse	Alain Nieto	Denise Laterrasse
D 18/06	Millau	LAO BE MI	Didier Donnette Sandrine Valette	Robert Hurtes	Chantal Duprat Bénédicte Roze	Laurent Lacomme	Jacques Ardoain	Alain Cabaniols	Martine Cabaniols
D 25/06	Castres	LAO Pointes d'Or	Christophe Lagier Sandrine Valette	J-François Martin	Chantal Duprat Christophe Lagier	Thierry Duprat Adrien Leroux	Gérard Laterrasse	Céline Chanardie	Denise Laterrasse
1-2/07	Albi	LAO CA JU Elite	Pierre Olive Sandrine Valette	Robert Hurtes	J-François Martin Christophe Lagier	Michel Dudignat Adrien Leroux	Alain Cabaniols	Claire Bruin-Gautier	Denise Laterrasse
08/07	Tournefeuille	LAO Open	? Sandrine Valette	Patrick Sarrat	Patrick Sarrat	Michel Dudignat	Gérard Laterrasse	Yves Bellanger	X

- Bilan des formations d'officiels stade :

➤ *Point à ce jour :*

62 diplômés ASSISTANTS, 41 JUGES et 2 CHEFS JUGES qui ont pu être diplômés.

➤ *À venir :*

Sur les compétitions estivales, ce sont une cinquantaine de JUGES et une dizaine de CHEFS JUGES qui passeront leur certification.

Le nombre d'ASSISTANTS est plus difficile à évaluer, car il y a beaucoup de demandes, dans les départements 30, 31, 46, 81, 82.

Le travail de formation au sein de ces départements est à mettre à l'honneur ! On note que beaucoup de ces ASSISTANTS poursuivent ensuite vers la certification de JUGES !

L'OFA donne la possibilité de certifier des juges régionaux sur les compétitions départementales, dont le programme est complet en termes d'épreuves.

Le passage de JUGE à CHEF JUGE demande plus de temps, car les JUGES sont incités par les tuteurs à beaucoup pratiquer avant de se présenter au degré au-dessus.

➤ *Compétitions pour les certifications :*

- Le 07 mai, le premier tour des Interclubs a finalement été retenu pour les certifications de JUGES (courses, sauts, lancers, départ). **Toutefois, ils seront assistants au moment de la déclaration du jury officiant sur la compétition.**

- Le 14 mai, sera essentiellement consacré sur les différents sites à la certification des jeunes juges régionaux

- Les autres dates du calendrier estival peuvent être le support à des certifications JUGE (les 4 domaines) et Chef JUGES Courses et Départ.

- Pour les CHEFS JUGES SAUTS ET LANCERS, les certifications se feront sur les dates suivantes :

- Samedi 17 juin : ES + Meeting CA/JU à PERPIGNAN
- Dimanche 18 juin : Championnats individuels BE/MI à MILLAU
- Samedi 1 et dimanche 2 juillet Championnats Elites + CA/JU à ALBI

- Bilan de la FORMATION DE FORMATEURS : Être évaluateurs d'examen – avec l'aide d'un Formateur de l'OFA : DULONG Philippe

Suite à l'Assemblée Générale de CASTELNAUDARY, une trentaine de formateurs se sont réunis à CARCASSONNE, pour une formation « Être évaluateurs d'examen ».

Au cours de cette journée, après un temps d'échanges de pratiques et un temps plus théorique amené par le formateur OFA, les stagiaires avons pu réfléchir et **mettre en place un protocole pour les certifications en Occitanie.**

L'après-midi, fut consacrée à la consultation des fiches de certification de l'OFA, et au désir d'adaptation pour la LAO. Bien entendu, les fiches proposées par l'OFA seront celles qui seront envoyées sur AFS, mais il y avait un besoin d'apporter des compléments d'évaluation pour que les évaluateurs terrains, puissent avoir des outils plus précis pour la certification des stagiaires.

- L'OFA propose la mise en place au niveau de l'Occitanie des formations aux gestes qui sauvent.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Sandrine VALETTE.

➤ **CSR**

L'essentiel des nouvelles mesures résident dans la partie « COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA FFA.

➤ **CRR**

→ Organisation des France de Cross du 09/03/2024 à CAP DECOUVERTE.

→ Formation des mesureurs Hors Stade ce 28 avril 2023.

❖ **QUESTIONS DIVERSES :**

➤ **Point sur l'organisation des France Elites à ALBI :**

Seuls les jurys éloignés d'Albi pourront être logés cette année.

LA FFA veut mettre en place une BILLETTERIE pour ces France Elites : SOLlicitation DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL POUR METTRE EN VENTE DES PACKS OÙ LES ENFANTS DE MOINS DE 10 AURAIT L'ACCES GRATUIT AU STADE, ce qui nul doute ferait se déplacer les parents en plus grand nombre que si les enfants devaient payer, même en tarif préférentiel.

➤ **Achats de Tablettes pour compétition :**

En prévision de E-Logica et de proposer une saisie terrain, la COT propose d'acquérir 4 tablettes résistantes aux diverses manipulations et transport d'un stade vers un autre.

Erwan NEA a toujours de son ancienne société 4 tablettes d'occasion, pour lesquelles un changement de batteries doit être envisagé ainsi qu'une batterie nomade en cas de longue compétition.

Un devis de ces divers achats est proposé en séance ; des devis comparatifs sont également exposés pour l'acquisition de ce matériel terrain.

POSSIBILITE DE RACHAT DE 4 TABLETTES à ERWAN NEA (matériel de 1, 2, 3 chrono)				
Matériel	Référence	Quantité	Prix unit	Total
Tablette PANASONIC	Thoughbook CF-D1 Windows 7 - 2GO de mémoire Ram - 232 GO	4	150,00 €	600,00 €
Batterie neuve	windows 7 - 232 Go	4		100,00 €
	2Go de mémoire Ram			
			SOUS-TOTAL 1	700 €
Système batterie nomade et convertisseur solaire	HSG - 240 - 88 WH	1	159,95 € *	159,95 €
Timeweaver			SOUS-TOTAL 2	159,95 €
Valise transport alu**		2	35,9	71,8
Clé USB	par lot de 2	2	11	22
			SOUS-TOTAL 3	93,8
			TOTAL 1	954 €
** 1 valise pour 2 tablettes				

Deuxième proposition faite :

Achat d'un logiciel compatible avec logica, élaboré par Hervé Jacquot, pour équiper chaque tablette – (20€ par tablette), ce qui revient à une somme globale de 80€.

Un important débat est lancé par rapport à cette saisie terrain :

- Quelles sont les garanties pour des tablettes d'occasion ? Erwan assurera-t-il une maintenance si nous lui achetons les tablettes ?
- Pourquoi n'avons-nous pas utilisé cet hiver Athle.live dont l'abonnement à l'année est payé par la ligue à hauteur de 150€ par an, en attendant de basculer sur e-logica qui devrait sortir au 1^{er} septembre ?
 - Il est noté que l'utilisation de cet outil demande une connexion internet pendant toute la saisie de l'épreuve (à charge de la personne qui saisit)
 - Comment dédommagerons-nous les personnes qui utilisent leur forfait pour faire ces saisies ?
- Pour l'achat du logiciel, n'allons-nous pas gaspillé 80€ pour le logiciel pour couvrir la période d'avril à septembre, puisque e-logica est promis par la FFA pour le 1^{er} septembre !
 - La COT dans sa réponse met en avant :
 - *le côté formation sur saisie terrain qu'il va être possible de mettre en place dès avril/mai sur le terrain avec ces tablettes
 - *qu'Hervé Jacquot compte bien faire évoluer son logiciel pour qu'E-logica soit parfaitement compatible avec e-logica (update envoyé gratuitement aux possesseurs de la licence du logiciel)
 - *Qu'à l'heure actuelle, peu de personnes savent faire fonctionner e-logica puisque les testeurs sont en nombre réduit et que l'extension à 2 personnes par ligue n'est pas encore mise en place.

- Ne faudrait-il pas acheter plus de tablettes pour couvrir tous nos besoins ?
 - Un achat plus conséquent demandera d'investir davantage et donc de budgétiser avec plus de précision. Cet achat sera étudié en vue des subventions 2024, mais pour l'heure nous profitons du rachat à très bas prix proposé par Erwan NEA.

VOTES PROPOSES CONCERNANT CETTE DEMANDE DE LA COT REGIONALE :

VOTE 2 : PAR RAPPORT AUX TABLETTES POUR LA SAISIE TERRAIN EN COMPETITION

- Achetons-nous les tablettes proposées par Erwan NEA, avec batteries neuves et valises de transport pour environ 1000€ ?

OUI : 14

NON : 0

ABSTENTION : 0

L'acheminement de ces tablettes sera effectif dans la semaine du 17 au 23 avril. Erwan pourra aider à la maintenance des tablettes.

HORS BUREAU EXECUTIF

Erwan de passage à Toulouse a apporté les tablettes à la secrétaire générale ainsi que les valises de transports et la batterie nomade. Les 4 batteries pour changer celles équipant les tablettes actuellement sont en commande et seront acheminées via un colis postal (chez Chantal DUPRAT)

VOTE 3 : PAR RAPPORT AU LOGICIEL ET DONC AUX 4 LICENCES NECESSAIRES

- Achetons-nous le logiciel d'Hervé Jacquot pour débiter les formations de saisie sur terrain ?

OUI : 9

NON : 1

ABSTENTION : 3

HORS BUREAU EXECUTIF :

Le logiciel et les 4 licences ont été envoyées par Hervé Jacquot ; la facture a été réglée par le Trésorier Général de la ligue, pour un montant de 80€.

Les tablettes sont à présents fonctionnelles, puisque tout a été installé dans la foulée.

- **Ticket Restaurant pour le personnel de la ligue :**

Il est étudié la mise en place de tickets restaurant d'une valeur de 8€, trois fois par semaine, donc un équivalent de 12 tickets restaurant par mois.

Le montant de participation de l'employeur est proposé à 50% sur ces tickets - A ce tarif, il n'y pas de charge salariale pour l'employeur.

Ces tickets sont donc mentionnés sur le bulletin de salaire comme « don ». Il reste au salarié 50% à payer.

Il est donc déduit sur le salaire NET de l'employé la somme restant dûe du titre restaurant. C'est donc une aide au salarié sans qu'il y ait de charge salariale dessus (puisque la valeur du ticket est inférieure à 13€ et la participation de l'employeur inférieure à 6.5€).

L'estimation globale proposée est donc :

- Si La valeur du titre restaurant est de 8€ , un octroi de 12 tickets par mois, cela fait 96€ par mois par salarié. Le coût pour la ligue est donc de 48€ par mois par salarié – soit un total à l'année de 4 032€.

VOTE 4 : PAR RAPPORT A L'OCTROIE POUR LES EMPLOYES DE TICKETS RESTAURANT

- Acceptons-nous de mettre en place ces tickets restaurants (12 tickets par mois), soit une prise en charge totale sur l'année par la ligue de 4 032€.

OUI : 14

NON : 0

ABSTENTION : 0

➤ **REMARQUES DE MARC DELAY :**

- Difficulté de faire passer sur le site FFA l'information du décès de Ginette MONGINOU TROMBETTA, alors qu'elle a fait 2 jeux olympiques et finit 4^e à LONDRES.

LE BUREAU EXECUTIF REGRETTE FORTEMENT QUE LA FFA N'AIT PAS FAIT PASSE L'INFORMATION DE CE DECES.

RELANCE DE LA PART D'ANDRE OLIVE PAR TELEPHONE POUR QU'IL Y AIT L'INFORMATION SUR LE SITE FEDERAL.

- Un mail du GTO mentionnant la liste officielle des entraineurs référents a été envoyé directement depuis le secrétariat ligue.

Marc Delay regrette que cette information n'ait pas été signée par les élus qui ont fait en sorte que ces travaux puissent se mettre en place.

➤ **NOMINATION DE TIDIANE CORREA :**

André OLIVE fait part de la réponse qui sera envoyée à Me Cécile VEYRIER (chargée des ressources humaines au niveau de la DTN), suite au travail de l'équipe référente nommée concernant cette demande auprès de la DTN :

« Suite à cette venue, il semble indispensable de remettre en route l'Equipe Technique Régionale, puisque Tidiane en sera le coordonnateur de l'équipe (Convention ETR à mettre en place).

Mais Tidiane n'aura pas de missions concernant les entraînements ou de coordination des centres d'entraînement régionaux mais un travail au service des clubs (donc une certaine mobilité). »

Reste donc à définir la date à laquelle Tidiane CORREA sera véritablement en poste, ce que nous souhaitons connaître rapidement et que nous surveillerons de très près.

➤ **REMARQUES DE PIERRE OLIVE :**

1- *Remarques sur le nouveau site :*

- Pour trouver les nouveautés, nous devons « circuler » sur tous les onglets pour les trouver. Ne pourrait-on pas mettre en place une rubrique faisant apparaître les nouveautés sur le nouveau site ?
- L'adresse mail de la ligue : Est-ce encore « orange.fr » ou « athlé-occitanie.fr » ? Est-ce que les 2 fonctionnent encore ?

Réponse d'Eric ALBERT : Les mails sont prélevés sur les 2 adresses durant cette période transitoire.

-L'utilisation de l'adresse : secretariat@athle-occitanie.fr deviendra l'adresse unique.

-Pour le FIL INFO (rubrique pour faire apparaître les nouveautés), il faut encore du paramétrage pour le mettre en place sur le nouveau site. Donc dans l'immédiat c'est difficile de satisfaire cette demande.

- **Dans le dispositif des emplois la FFA** (pris en charge dans les 6 euros d'augmentation lors de l'AG de 2022) il est notifié qu'il restait 4 postes à pourvoir.

PROPOSITION DE PIERRE OLIVE : La ligue d'Occitanie ne pourrait -elle pas postuler pour avoir un deuxième employé technique sur Toulouse ?

- **Dans les objectifs de la FFA** figure la mise en place d'un employé en service civique dans chaque comité.

PROPOSITION DE PIERRE OLIVE de faire remonter l'information lors de la prochaine réunion du COMITE des TERRITOIRES.

➤ **Gérard LATERRASSE** demande s'il serait possible de faire paraître des meetings autres que les épreuves régionales.

La réponse est que cela ne serait pas gérable d'annoncer toutes les organisations faites par les clubs ou CDA, et que seuls les COMPETITIONS et MEETINGS de NIVEAU REGIONAUX SERONT ANNONCES PAR LE SITE LAO.

BUREAU EXECUTIF CLOS LE 14 AVRIL 2023 à 23 H 59



Chantal DUPRAT
Secrétaire Générale
06 33 23 91 50